



Entrée gratuite aux Patinoires toute la saison pour les enfants des communes membres du syndicat

Neuchâtel, le 29 septembre 2021. Entrée gratuite aux Patinoires pour les enfants ! Pour permettre aux familles de redécouvrir le plaisir de la glace et inciter les jeunes à bouger en cette fin de mois consacré au mouvement, le Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral a pris la décision d'accorder la gratuité aux moins de 16 ans pour la saison 2021-2022. Une mesure qui s'applique aux enfants des communes membres du syndicat : Hauterive, Milvignes, Neuchâtel et Saint-Blaise.

Bonne nouvelle pour les adeptes de glisse sur glace : le Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral neuchâtelois offre cette saison l'entrée gratuite aux moins de 16 ans, pour autant qu'ils ou elles soient domicilié-e-s dans les communes membres du syndicat. « Nous souhaitons à la fois faire redécouvrir les patinoires au grand public, inciter les jeunes à bouger en hiver et inviter d'autres communes du Littoral à rejoindre notre syndicat », indique la conseillère communale de Neuchâtel Nicole Baur, qui préside le Comité de direction.

Les entrées individuelles « enfants » seront gratuites dès ce samedi 2 octobre – date de lancement de la saison – et jusqu'à la fermeture des infrastructures, en mars 2022. Les horaires de patinage public sont disponibles sur le site internet du Service des sports de la Ville, [sur la page des Patinoires](#).

L'attestation de résidence, sésame pour bénéficier de cette gratuité, peut être obtenue gratuitement au Contrôle des habitant-e-s de sa commune de domicile, sur présentation d'une pièce d'identité et en apportant une photo passeport. A noter que les tarifs appliqués aux écoles, aux adultes et à la location de patins ([sur ce lien](#)) demeurent inchangés, tout comme ceux

appliqués aux patineuses et patineurs hors syndicat. L'entrée est dans tous les cas gratuite pour les enfants de moins de 6 ans.

A noter que le certificat Covid est exigé dès 16 ans.

Des événements à ne pas manquer

Les Patinoires accueilleront par ailleurs cette saison plusieurs événements conviviaux, comme la prochaine Silent On Ice, organisée par le Minigolf La Canebière pour l'ouverture de la saison ce samedi 2 octobre dès 21h. Ou les célèbres soirées [« Patinage et fondue »](#), dont la première aura lieu le 19 novembre dès 19h30.

Actuellement composé de quatre communes – Hauterive, Milvignes, Neuchâtel et Saint-Blaise – le Syndicat intercommunal de Patinoires est toujours disposé à s'agrandir, si d'autres communes en manifestent le souhait.

Le Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral

Pour plus d'informations:

**Patrick Christinat, président du Conseil intercommunal des Patinoires du Littoral
neuchâtelois : 079 206 38 64**

**Nicole Baur, présidente du Comité de direction du syndicat intercommunal des Patinoires
du Littoral neuchâtelois : 032 717 74 01**